

Certificat professionnel Bureau d'études parcours BTP

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Maîtriser la technologie de la construction (CP53).

Objectifs

Se former aux techniques de bureau d'études en réhabilitation

Modalités de validation

Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8.

Compétences

- Maîtriser les bases scientifiques.
- Maîtriser les bases de la réglementation en réhabilitation
- Concevoir et dimensionner des solutions constructives en réhabilitation

🌟 Valide le 19-02-2019

Code : CP5707A

18 crédits

Certificat professionnel

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-sébastien VILLEFORT

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la
certification :**

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN01 - BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

01 40 27 21 10

Marie-josé Cabana

marie-

jose.cabana@lecnam.net

Enseignements

18 ECTS

Bases scientifiques (Mathématiques)

MVA013

6 ECTS

Physique du bâtiment

BTP013

6 ECTS

Matériaux de construction

BTP009

6 ECTS